

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(2\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à monsieur Langlois, 27 février 1849](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Langlois, 27 février 1849

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Degon](#) est cité(e) dans cette lettre

[Langlois](#) est destinataire de cette lettre

[Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[27 février 1849](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Langlois](#)

Lieu de destinationLaon (Aisne)

Description

RésuméGodin informe Langlois qu'Oudin-Leclère lui a envoyé le jugement avec les pièces relatives à l'appel interjeté. Il explique à Langlois les raisons de son appel.

Des charges graves pèsent sur Degon : il a été employé dans les Fonderies et manufactures de Guise, il a embauché des ouvriers expérimentés de Godin, « mais une puissance occulte a jusqu'ici travaillé à me faire échouer dans cette affaire ». Malgré une expertise indigne, le tribunal a condamné Degon, mais Godin considère que le jugement est une transaction. En août 1846, il a fait constater par un huissier les marchandises qui se trouvaient dans les ateliers de Degon : 1 petit poêle, 32 petites cuisinières, 10 petites cuisinières en construction, 1 grande cuisinière et les 3 modèles servant à la fabrication. Au mois d'octobre 1846, voyant que Degon continuait à construire, il a fait saisir la marchandise dans ses ateliers : 2 poêles, 56 petites cuisinières et 6 grandes cuisinières d'un montant global de 3 748 F. Comme Degon se mit à contrefaire un nouveau brevet, Godin a commandé une nouvelle saisie de marchandises en mars 1847 pour un montant de 3 528 F. Le tribunal a accordé à Godin la somme ridicule de 900 F de dommages et intérêts, sans prononcer la confiscation des marchandises contrefaites et des six modèles ayant servi à les fabriquer. Godin estime que Degon a fait au moins 8 000 F de bénéfices.

Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Contrefaçon](#), [Critiques](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Degon \[monsieur\]](#)
- [Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#)

Lieux cités [Vervins \(Aisne\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Degon

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité Inconnue

Biographie Réside à Esquéhéries (Aisne) en 1857. Il a peut-être un lien de parenté avec Marie Joséphe Florentine Degon (1794-1867), native d'Esquéhéries et épouse du père de Jean-Baptiste André Godin.

Nom Langlois

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité Droit/Justice

Biographie Avocat à Laon (Aisne) au milieu du XIXe siècle.

Nom Oudin-Leclère, Louis (1803-1885)

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité Droit/Justice

Biographie Avocat français né en 1803 à Froidmont-Cohartille (Aisne) et décédé en

1885 à Vervins (Aisne). Louis Onésime Victor Oudin est l'époux de Rose Madeleine Leclère. Son patronyme d'usage est Oudin-Leclère. Avoué à Vervins (Aisne) au XIXe siècle. Son nom est parfois orthographié « Houdin » ou « Oudin-Leclerre » par Jean-Baptiste André Godin.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)

Collation3 p. (307, 308, 309)

Nature du documentCopie manuscrite

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023
